



Passion Sports Nature Préaux

Procès-verbal de consultation écrite des membres de l'assemblée générale

4 février 2021

En application des dispositions de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, et de l'article 4-1 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, l'organe compétent pour convoquer l'assemblée générale annuelle de l'association Passion Sports Nature Préaux, à savoir la secrétaire de l'association, a décidé le 8 janvier 2021, avec l'accord unanime des membres du bureau, de recourir à une consultation écrite des membres de cette assemblée, compte tenu de la propagation de l'épidémie de COVID 19 qui ne permet pas de les réunir dans des conditions de sécurité sanitaire optimale.

Les décisions soumises à cette consultation sont les suivantes :

- Résolution n°1 : rapport moral du président (joint en annexe 1 au présent procès-verbal)
- Résolution n°2 : rapport financier (joint en annexe 2 au présent procès-verbal)
- Résolution n° 3 : renouvellement du 3^{ème} tiers du conseil d'administration (étant précisé que Thierry HAMON, qui en était membre, ne souhaite pas se représenter, et que compte tenu du nombre de membres du conseil d'administration prévu par les statuts, il n'y a pas lieu d'ouvrir son poste à un autre membre) :
 - o Laëtitia Bailly
 - o Katia Bougon
 - o Alain Vieuxbled
 - o Vincent Demarais

Le rapport moral du président, le rapport financier, et la liste des membres du 3^{ème} tiers du conseil d'administration ont été adressés le 21 janvier 2021 par mail aux membres adhérents de l'association à jour de leur cotisation pour la saison 2020/2021, et aux membres d'honneur (message joint en annexe 3 au présent procès-verbal).

Un délai de 15 jours, soit jusqu'au 4 février 2021, leur a été donné, pour répondre par mail à cette consultation.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation et de membres d'honneur est de 73 personnes, de sorte que le quorum requis est de 37 suffrages exprimés.

La liste des membres, détenant chacun une voix, ayant adressé une réponse reçue au plus tard le 4 février 2021 est annexée au présent procès-verbal.

48 membres de l'assemblée générale ont voté dans le cadre de la présente consultation électronique, de sorte que le quorum est atteint.

Le résultat de la consultation écrite est le suivant :

- Résolution n°1 : rapport moral du président : adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
- Résolution n°2 : rapport financier : adopté à l'unanimité des suffrages exprimés
- Résolution n° 3 : renouvellement du 3^{ème} tiers du conseil d'administration,
 - o Laëtitia Bailly : élue à l'unanimité des suffrages exprimés
 - o Katia Bougon : élue à l'unanimité des suffrages exprimés
 - o Alain Vieuxbled : élu à l'unanimité des suffrages exprimés
 - o Vincent Demarais : élu à l'unanimité des suffrages exprimés

Le conseil d'administration est donc composé comme suit :

1^{er} tiers (2019-2021)

Jean-Luc Taquet
Cédric Vincent
Isabelle Vincent
Marc Laroche
Ingrid Laroche-Ertel

2^{ème} tiers (2020-2022)

Daniel Antczak
Stéphanie Clauss
Gilbert Hautekiet
Frank Le Roy
François Petit

3^{ème} tiers (2021-2023)

Laëtitia Bailly
Katia Bougon
Alain Vieuxbled
Vincent Demarais

Les membres du conseil d'administration seront réunis par visioconférence le 5 février 2021 à 20h30, pour élire les membres du bureau 2021.

Laëtitia Bailly,

Secrétaire

Jean-Luc Taquet,

Président

Compte-rendu rédigé par Stéphanie Clauss, secrétaire adjointe